



Communiqué de presse – 29 avril 2025

Citoyennes, les conseils municipaux et communautaires de France ont besoin de vous !

À l'occasion du 80^{ème} anniversaire du premier vote des femmes aux élections municipales, le 29 avril 1945, l'AMF appelle les citoyennes à s'engager pour les élections municipales de 2026.

Depuis 2018, le groupe de travail égalité femme/homme de l'AMF s'est mobilisé pour faire avancer la parité et l'égalité dans nos conseils municipaux. À travers une enquête conduite auprès de plus de 7 600 femmes élues, des propositions concrètes, des guides pratiques et des mémentos, l'AMF a œuvré pour identifier les obstacles à l'engagement féminin et proposer des solutions pour y remédier.

La part des femmes dans les conseils municipaux est passée de 3,1 % en 1945 à 42,4 % en 2020. Aujourd'hui, 19,8 % des maires sont des femmes. Malgré des avancées significatives, il reste encore des marges de progression.

Pour favoriser l'engagement, l'AMF propose d'améliorer les conditions d'exercice des mandats locaux. Un texte est déposé à l'Assemblée nationale sur le « statut de l'élu ». Il est essentiel qu'il aboutisse avant l'été pour produire ses effets en 2026. L'Association poursuit également ses travaux pour promouvoir les politiques d'égalité entre les femmes et les hommes et faire en sorte que chacune trouve sa place dans la démocratie locale.

L'appel que nous lançons aujourd'hui s'inscrit dans une volonté de dépasser les freins persistants : inégalités dans la répartition des tâches domestiques, auto-censure ou encore doutes sur la légitimité. Chaque citoyenne doit pouvoir s'engager librement, avec confiance, dans la vie publique locale.

Les conseils municipaux sont le cœur battant de notre démocratie locale. Leur vitalité, leur capacité à innover et à répondre aux enjeux financiers, sociaux, économiques, écologiques ou culturels dépendent de la diversité de leurs membres. Nos communes et EPCI ont besoin de l'énergie, des talents, des idées de celles qui composent la moitié de la population. Nous invitons donc toutes les citoyennes, quels que soient leur parcours, leur formation, leur origine, leur âge ou leur conviction, à s'investir dans les prochaines élections municipales.

Nos concitoyennes doivent être pleinement associées aux décisions. Les choix du quotidien comme ceux qui dessinent l'avenir de nos communes requièrent leur présence, leur mobilisation et leur détermination !

Ces mandats sont passionnants, alors engagez-vous !

Cécile GALLIEN

Maire de Vorey-sur-Arzon
Coprésidente du groupe de travail Egalité Femme
Homme de l'AMF

Edith GUEUGNEAU

Maire de Bourbon-Lancy
Coprésidente du groupe de travail Egalité Femme
Homme de l'AMF

Contacts presse

Marie-Hélène GALIN
Tél. 01 44 18 13 59
marie-helene.galin@amf.asso.fr

Thomas OBERLÉ
Tél. 01 44 18 51 91
thomas.oberle@amf.asso.fr

Clara MEYER
Tél. 01 44 18 14 18
clara.meyer@amf.asso.fr